





Fandriampahalemana

Uxolo



## Afrique : Sources et ressources pour une culture de la paix

L'action de l'UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique se place dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence »<sup>1</sup> ainsi que du Projet de Stratégie à moyen terme (2014 -2021) de l'UNESCO, qui a identifié « la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » comme l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique. Le projet de Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique développe en détail ce domaine prioritaire à travers des Programmes phare pour les prochains quatre ans, dont le premier s'intitule « Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence » (voir page 13).

Cette action vise également à contribuer à la mise en œuvre des programmes sur l'intégration régionale, la paix, la sécurité et démocratie établis par le Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine<sup>2</sup>. Il vise également à la mise en œuvre de la Charte de la renaissance culturelle africaine<sup>3</sup>, de la Campagne « Agissons pour la paix » lancé par l'Union africaine en 2010 et de son Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique<sup>4</sup>.

L'objectif général de cette action en faveur de l'Afrique est de s'appuyer sur les sources d'inspiration<sup>5</sup> et sur le potentiel des ressources culturelles, naturelles et humaines du continent pour identifier des pistes d'action concrètes permettant de construire une paix durable, pierre angulaire du développement endogène et du panafricanisme. Le « **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** », adopté à Luanda (Angola) en mars 2013, fournit ainsi le cadre de référence : les objectifs, les recommandations générales et les propositions d'action<sup>6</sup> (voir page 14).

### **Contexte de la culture de la paix**

Le concept de « Culture de la paix » est né en Afrique, car il a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989.

L'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une **culture de la paix consiste «en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société »**<sup>7</sup>.

A l'échelle régionale, le concept de culture de la paix doit pouvoir se nourrir de l'ensemble des valeurs, des systèmes de pensée, des formes de spiritualité, de transmission des savoirs et technologies endogènes, des traditions, et des formes d'expression culturelles et artistiques qui contribuent aux respects des droits humains, à la diversité culturelle, à la solidarité et au refus de la violence en vue de la construction de sociétés démocratiques.

<sup>1</sup> Programme et Budget de l'UNESCO - 2012-2013

<sup>2</sup> Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine, 2014-2017

<sup>3</sup> «... la diversité culturelle et l'unité africaine constituent un facteur d'équilibre, une force pour le développement économique de l'Afrique, la résolution des conflits, la réduction des inégalités et de l'injustice au service de l'intégration nationale» - Charte de la renaissance culturelle africaine, Union africaine, 24 janvier 2006

<sup>4</sup> <http://agenda2063.au.int/>

<sup>5</sup> En s'inspirant du concept élaboré par l'historien Joseph Ki-Zerbo dans « A propos de Culture » - Fondation pour l'Histoire et le Développement endogène de l'Afrique : « La culture est non seulement une ressource mais une source, c'est-à-dire une énergie auto-générée. Nos cultures sont sources de création, de dignité, d'innovation. »

<sup>6</sup> Voir : [www.unesco.org/africa4peace](http://www.unesco.org/africa4peace)

<sup>7</sup> Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 52/13 de 1998



## **Dans la lignée du panafricanisme**

A l'instar du panafricanisme, issu de la lutte pour le respect des droits humains, contre la traite négrière, la colonisation et l'apartheid, celui d'une culture de la paix suppose la promotion des valeurs partagées et d'une citoyenneté africaine prônant la réconciliation et la résolution pacifique des conflits. Comme le dit Wole Soyinka, « c'est pour le monde une profonde leçon que la capacité des races noires de pardonner, capacité que je le pense souvent, tient pour une grande part aux préceptes éthiques issus de leurs visions du monde et leurs religions authentiques ... »<sup>8</sup>.

Héritière de l'histoire de la pensée africaine et de la diaspora, la culture de la paix est endogène au continent<sup>9</sup>. Les intellectuels africains n'ont pas adopté une posture de repli sur soi ou de confrontation avec le reste du monde. Ils ont prôné une conscience identitaire et d'ouverture à d'autres peuples et cultures. C'est à l'Afrique et aux africains, comme Léopold Sédar Senghor, que l'Humanité doit le concept de « refondation de la civilisation de l'universel », fruit du dialogue entre cultures et civilisations.

La relation entre l'Homme et la riche biodiversité ou la gestion partagée des ressources hydriques du continent constituent également l'un des piliers de la lutte pour l'éradication de la pauvreté et la promotion d'une culture de la paix. Wangari Maathai l'a bien vu lorsqu'elle raconte « A une époque, durant les conflits ethniques au Kenya, l'arbre est devenu un symbole de paix et de résolution de conflit. Le mouvement du "Green Belt" a utilisé des arbres de paix pour faciliter la réconciliation des communautés (...) L'utilisation de l'arbre comme symbole de la paix s'inscrit dans une longue tradition largement répandue en Afrique. Les Kikuyus plus âgés, par exemple, avaient pour habitude de porter un bâton de *thigi*, qu'ils plaçaient entre deux parties en dispute les obligeant ainsi à stopper leur affrontement et à chercher la réconciliation »<sup>10</sup>.

## **Sources et ressources**

Puier aux sources signifie revisiter les fondements des identités de l'Afrique, examiner les racines et les mutations pour aller chercher les facteurs clés de la résilience. Evaluer ses ressources, c'est mesurer ses richesses et identifier les leviers pour agir. De telle manière que l'on puisse considérer l'Afrique tout entière comme étant à la fois une source et une ressource pour une culture de la paix, mais aussi que la culture de la paix est à son tour une source et une ressource pour l'Afrique.

Si l'on cherchait en Afrique les sources de la culture de la paix, ne trouverait-on pas que le berceau de l'humanité recèle aussi les premières solutions du vivre ensemble ? Ne trouverait-on pas que les sources et ressources culturelles, naturelles et humaines y sont originales et fécondes pour cultiver la paix ? Ne découvrirait-on pas que l'Afrique représente un atout pour la paix de l'humanité toute entière ?

Force est de constater que ces sources et ressources n'existent pas de manière isolées. Elles sont affectées par une culture globalisée, de plus en plus individualiste, et fondée sur des valeurs purement matérialistes. Les valeurs africaines sont en constant danger de marginalisation et les ressources du continent deviennent causes de guerres et de conflits.

« L'humanisme africain (Ubuntu) est un trésor inappréciable (...). C'est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l'Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital »<sup>11</sup> disait l'historien

<sup>8</sup> Wole Soyinka, discours prononcé lors de la remise du Prix Nobel de littérature à Stockholm en 1986.

<sup>9</sup> Le concept même de culture de la paix a été formulé, pour la première fois à une échelle internationale à Yamassoukro, en Côte d'Ivoire lors du Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, en 1989.

<sup>10</sup> Wangari Maathai discours prononcé lors de la remise du Prix Nobel de la paix à Oslo en 2004.

<sup>11</sup> « Notre identité se situe déjà au-delà du marché, dans la sphère du post-économique. Nous devons dans la sérénité affronter le défi d'une Union Continentale capable de projeter valablement l'Afrique dans le monde. L'humanisme africain (Ubuntu) est un trésor inappréciable qui justifie l'afflux d'étrangers riches ou pauvres, épuisés par la canicule existentielle qui affecte les pays du Nord. C'est peut-être le bien, le service, le don le plus précieux que l'Afrique ait à offrir au monde, un don convertible en capital. » Joseph Ki-Zerbo. « A propos de culture », Fondation pour l'Histoire et de Développement Endogène de l'Afrique,- Ouagadougou - 2010, p.105.



Joseph Ki-Zerbo. L'enjeu de valoriser ce « capital humain et social » est particulièrement appréciable lorsqu'on sait qu'environ 65% de la population africaine a moins de 35 ans et que plus de 35% de la population a entre 15 et 35 ans, l'âge de définition de la jeunesse pour l'Union africaine.

C'est donc la jeunesse la principale ressource de l'Afrique et son plus grand défi avec environ 10 millions de jeunes femmes et hommes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. C'est aussi cette jeunesse qui est souvent confrontée au choix entre une culture de la violence et de la guerre ou une culture de la paix. La Charte de la Jeunesse africaine reconnaît le rôle central de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence<sup>12</sup>.

## **Les trois piliers**

Les versants culturels, naturels et humains de l'Afrique sont ainsi à considérer comme des composantes essentielles d'une approche intégratrice et holistique de la culture de la paix, notamment :

- les **sources et ressources culturelles** : en revisitant notamment la force et la sagesse des langues, des traditions, et de l'histoire ; en analysant les méthodes traditionnelles et modernes de résolution de conflits et de prévention de la violence ; en examinant le rôle de l'éducation - pas seulement celle qui se déroule à l'école, mais aussi celle qui se joue dans les familles et dans les villages - pour instruire des citoyens pacifiques et mus par des valeurs d'éthique et de respect mutuel ; et enfin en faisant la place à la créativité et à l'inventivité culturelle, celle-là même qui est capable de créer et d'ouvrir de nouveaux horizons et espaces de dialogue, de développer de nouveaux secteurs économiques, de servir de moteur au développement.
- les **sources et ressources naturelles** qui foisonnent et ne s'arrêtent pas aux frontières politiques et qui, faute d'être gérées équitablement, représentent aujourd'hui des enjeux géostratégiques susceptibles de générer des crises et des conflits sans précédent. Qu'il s'agisse des cours d'eau ou des océans, des forêts ou des minerais, des sols ou des sous-sols, la préservation et l'exploitation raisonnée de ces richesses sont la clé du développement durable. En particulier, il s'agit de cerner les forces et vertus de la coopération et de la diplomatie scientifique qui vise à gérer le partage des ressources transfrontalières et qui doit impliquer tous les acteurs concernés du niveau gouvernemental jusqu'aux communautés locales, riches en savoirs et savoir-faire autochtones. Cette source et racine primordiale qui est la Terre -et les ressources naturelles qui en sont les fruits- représente également une opportunité de développer de nouveaux secteurs économiques, des « économies vertes et bleues », permettant la préservation de la biodiversité ainsi que la santé des mers et des océans. La qualité de l'éducation, la formation technique et professionnel des jeunes en particuliers, joue ici un rôle majeur.
- les **sources et ressources humaines** avec un accent tout particulier sur la jeunesse, à travers l'éducation civique, le service communautaire, l'action politique, le leadership et l'égalité des genres. Les conflits armés ont un impact dévastateur sur les enfants et les jeunes, mais leur implication dans la construction et la consolidation de la paix est un facteur clé de succès pour apporter un changement social, économique et politique. Enfin, parce qu'ils constituent de très puissants leviers, il faut valoriser le rôle des modèles transnationaux, sportifs ou artistes, qui inspirent et mobilisent la jeunesse. Il faut ainsi agir sur les processus qui forgent et transmettent des valeurs que cela soit par la conversation entre amis, la palabre, les radios communautaires, les grands réseaux internationaux de télévision ou encore les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

---

<sup>12</sup> « Renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale » Charte africaine de la jeunesse, 2006



## L'action de l'UNESCO en faveur de la culture de la paix en Afrique (2012-2013)

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice 2012-2013, l'UNESCO s'est engagé dans la mise en œuvre d'un « Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence ». Afin de mettre en œuvre ce Programme d'action de manière à répondre aux besoins des Etats africains, particulièrement ceux fragilisés par des crises et des conflits, l'UNESCO met en place :

- des Forums de réflexion sur une base sous régionale et régionale
- un Réseau de fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique
- des Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique « Agissons pour la paix »

Ainsi que des activités et des projets spécifiques dans les domaines suivants :

- Promotion de la paix et de la non-violence par l'éducation
- Coopération scientifique pour favoriser la diffusion d'une culture de la paix
- Autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique et des sociétés plus inclusives
- Facilitation du dialogue et édification de la paix par le patrimoine, le dialogue et la créativité
- Mobilisation des médias et des technologies de l'information et des communications pour la paix et la non-violence

**Forum de réflexion : « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale » Abidjan, Côte d'Ivoire (4-5 juin 2012)**<sup>13</sup>

Le premier de ces Forums, « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », a eu lieu à Abidjan en Côte d'Ivoire (4-5 juin 2012) et a été organisé en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) et le Gouvernement ivoirien. Parmi les participants, des représentants des Commissions nationales pour l'UNESCO des quinze pays de l'Afrique de l'Ouest, des universitaires, des professionnels des médias, des jeunes, des représentants d'institutions spécialisées et d'organisations non-gouvernementales ainsi que du secteur privé.

Les intervenants et modérateurs de ce Forum ont émis un ensemble de principes et propositions d'actions, qui ont été discutés lors d'autres Forums sur la culture de la paix en Afrique et pris en considération par la Directrice générale et les organes directeurs de l'UNESCO au moment de la formulation du nouveau Programme et de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014/2021.

**Forum Panafricain : « Sources et ressources pour une culture de la paix » Luanda, Angola (26-28 mars 2013)**

Ce Forum panafricain<sup>14</sup>, organisé conjointement par l'UNESCO, l'Union africaine et le Gouvernement angolais, a réuni des personnalités, des experts et des représentants d'organisations régionales et

<sup>13</sup> Rapport du Forum d'Abidjan : <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/AFR/pdf/Rapport-Culture-paix-AfriqueOuest-Abidjan-FR-FINAL.pdf>



internationales, d'Etats membres, d'ONG, du secteur privé et de la société civile en provenance de 43 pays africains ainsi que d'autres participants venants d'autres pays en dehors de l'Afrique, et a servi de cadre pour :

- L'élaboration et l'adoption d'un **Plan d'Action pour la culture de la paix en Afrique** reposant sur les 3 axes thématiques ayant structuré le Forum : les sources et ressources culturelles et naturelles, ainsi que la jeunesse africaine (voir page 14).
- Le lancement d'un **Mouvement panafricain en faveur de la culture de la paix en Afrique**, en suscitant la naissance de campagnes de sensibilisation et de mobilisation au niveau national en faveur d'une culture de la paix et en appui de la Campagne « **Agissons pour la paix** » lancée par l'Union africaine en 2010.
- Le déclenchement d'un **partenariat multi-acteurs** pour la mise en œuvre de ce Plan d'action par un ensemble coordonné d'actions aux niveaux national, sous régional et régional. Les représentants des Etats présents au Forum et les partenaires ont pris des engagements concrets en faveur d'une culture de la paix. Il s'agit notamment des partenaires gouvernementaux et intergouvernementaux tels que les Ministres de la Culture, de la Jeunesse et des Sport, de la Science et Technologie, de l'Education de 5 pays africains, les représentants de la Banque africaine de développement, de l'Union monétaire des Etats d'Afrique de l'Ouest, de l'Union du Fleuve Mano, de la Commission du Golfe de Guinée et d'Agences du système des Nations Unies. Avec des représentants de fondations, d'organisations du secteur privé et de la société civile au total une trentaine de personnalités se sont engagées dans ce mouvement sous l'égide de l'UNESCO et de l'Union africaine.

### ***Création d'un « Réseau de fondations et d'institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique » Addis Abeba, Ethiopie (20-21 Septembre 2013)***

Cette réunion, organisée conjointement par l'UNESCO, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix et la Commission de l'Union africaine, s'est déroulée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix (21 septembre). Elle fait partie des mesures de suivi du Forum panafricain de Luanda (Angola). Les représentants de 26 fondations et institutions de recherche travaillant dans le domaine de la paix en Afrique, dont les sièges se trouvent dans une vingtaine de pays du continent africain, ont décidé de créer le « Réseau de fondations et d'institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique », dont les objectifs sont de :

- Coordonner les actions respectives afin d'assurer une vision et des pratiques communes et une mutualisation des ressources et des moyens d'action ;
- Donner une meilleure visibilité des organisations et de leurs activités auprès des citoyens et des institutions nationales et internationales ;
- Contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action de Luanda par l'élaboration et la réalisation de programmes communs ;
- Œuvrer à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme intersectoriel de l'UNESCO pour une culture de la paix ;
- Elargir le réseau à des organisations africaines et non africaines poursuivant les mêmes objectifs.

Parmi les projets communs proposés pendant la rencontre on peut retenir : un **projet de recherche-action sur les mécanismes endogènes de prévention et de résolution des conflits en Afrique** (Université de la paix / Programme Afrique et Chaire UNESCO pour la culture de la paix de l'Université de Cocody, Abidjan), la mise en place d'une **plateforme web pour la création d'une communauté de pratiques parmi les organisations membres du réseau** (Chaires UNESCO pour la culture de la paix et le développement humain de l'Université de Florence) et le **lancement d'une initiative pour la jeunesse africaine et la culture de la paix** (Fondation Omar Bongo Ondimba).

---

<sup>14</sup> <http://www.unesco.org/africa4peace>



## **Campagnes « Agissons pour la paix »**

L'une des propositions phare du Plan d'action de Luanda consiste en la mise en œuvre de Campagnes de sensibilisation de l'opinion publique, et des jeunes en particulier, sur l'importance et les messages clés de la culture de la paix.

Lors du Forum de Luanda, le **Gouvernement de l'Angola** a lancé, avec des organisations de la société civile et le secteur privé, une **campagne « Agissons pour la paix »**, autour d'un événement réunissant plus de trois mille jeunes. A cette occasion, des actions d'envergure ont été menées par les médias (radio et télévision) et par des opérateurs de téléphonie mobile par l'envoi de messages sms de sensibilisation à plus de 10 millions d'abonnés. Cette Campagne se poursuit par des manifestations artistiques utilisant la musique, le théâtre, la danse, et la littérature ainsi que des activités médiatiques par des affiches et des bannières publicitaires dans les lieux publics, des émissions et des spots de télévision et de radio, des sms et des réseaux sociaux. Un accord de partenariat avec le Gouvernement de l'Angola et le secteur privé permettra de développer et pérenniser cette Campagne.

Sous l'impulsion de la Campagne lancée en Angola en mars dernier, d'autres pays africains se joignent au mouvement, comme le **Libéria**, où le lancement de la Campagne « **Agissons pour la paix** » aura avoir lieu au début 2014.

## **Activités spécifiques menées par UNESCO en vue de renforcer la culture de la paix et de la non-violence en Afrique**

Etant donné que « la mise en application du concept de culture de la paix en Afrique nécessite une approche endogène, holistique et transdisciplinaire, associant tous les acteurs, au niveau intergouvernemental, gouvernemental, communautaire, du secteur privé et de la société civile »<sup>15</sup>, l'UNESCO contribue, en collaboration avec un vaste éventail de partenaires et de parties prenantes, à la promotion de l'éducation à la paix et à l'autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique; à la promotion du rôle des médias et des TIC pour le dialogue interculturel et interreligieux; à la mise en avant de l'importance du patrimoine et de la créativité contemporaine comme outils nécessaires pour l'établissement de la paix; et, enfin, au développement et à la promotion de la coopération scientifique pour favoriser la gestion pacifique des ressources naturelles ainsi que des opportunités de dialogue entre les scientifiques, notamment dans les zones touchées par un conflit.

### **Promotion de la paix et de la non-violence par l'éducation**

L'UNESCO aide actuellement les États membres africain à prévenir la violence et les conflits qui nuisent à l'éducation. Un projet intitulé « **Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence par l'éducation à la paix et la prévention des conflits** » a été lancé en 2012. Dans ce cadre, l'UNESCO a établi un inventaire exhaustif des politiques et des ressources actuelles de 45 pays en Afrique subsaharienne qui montre la manière dont la culture de la paix est favorisée. À cet égard, des valeurs de la culture de la paix ont été observées dans 84 % des politiques et des systèmes éducatifs nationaux. L'inventaire est complété par une compilation des traditions orales endogènes (comme les pratiques traditionnelles de prévention et de résolution des conflits) et des éléments d'histoire de l'Afrique provenant des sous régions africaines. Ces ressources seront rendues largement disponibles sur la plateforme des ressources éducatives libres de l'UNESCO. Des directives, des recueils de ressources ainsi que des

---

<sup>15</sup> Conclusions du Forum international de réflexion organisé conjointement par l'UNESCO et le Centre d'Etudes et de Prospective Stratégique (CEPS) « Culture de la paix en Afrique de l'Ouest : un impératif de développement économique et une exigence de cohésion sociale », Abidjan, Côte d'Ivoire, 4 et 5 juin 2012





ateliers d'intégration de l'éducation à la paix et la résolution de conflits dans les systèmes d'éducation sont en cours de préparation pour la Côte d'Ivoire, la Somalie, l'Éthiopie, l'Angola et le Mozambique.

Rétablir un système éducatif après un conflit est une étape importante dans l'édification de la paix, comme l'indique la publication *L'éducation pour tous – La crise cachée – Conflit armé et éducation*. Au **Sud-Soudan**, qui sort d'un long conflit et dont les institutions et infrastructures publiques sont à reconstruire, une crise entre communautés affecte une population de 8,2 millions d'habitants avec un taux d'analphabétisme de 85 %. Ici, le but de l'UNESCO est d'élaborer un cadre d'alphabétisation fonctionnelle contextualisé et d'augmenter la capacité des organes concernés au sein du Ministère de l'éducation et de l'instruction générale. Des programmes spécifiques sur l'éducation dans les situations d'urgence sont également menés. L'UNESCO dirige notamment une initiative pilote de formation pour 500 ex-combattants dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration du pays. Forest Whitaker, l'ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO, participe au travail de l'UNESCO au Sud-Soudan, en partenariat avec sa fondation **PeaceEarth Foundation**, en vue de créer un réseau de jeunes gens qualifiés et engagés dans la médiation des conflits et l'édification de la paix.

L'appui au projet de la **Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** pour la paix et le développement offre actuellement un cadre de collaboration dans lequel l'UNESCO et ses partenaires, la CEDEAO et la Banque africaine de développement, mettent au point des **outils pédagogiques pour la promotion de l'éducation aux droits de l'homme, à la citoyenneté et à la culture de la paix, de la démocratie et de l'intégration régionale dans le système éducatif formel de 15 États membres**. Des outils de référence, des guides et des manuels spécifiques ont été produits et des ateliers de développement des capacités ont été organisés pour les enseignants et les éducateurs. L'UNESCO est particulièrement active en Côte d'Ivoire, où la réconciliation dans le système éducatif est un véritable défi. L'UNESCO élabore actuellement des documents de formation à l'usage des écoles primaires et secondaires, notamment des outils spécifiques pour les institutions de formation des enseignants, afin d'améliorer l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté pour la paix.

Le projet **d'éducation à la citoyenneté et à la culture de la paix** dans les dix pays de la **Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC)**, s'appuie sur le travail de deux ateliers régionaux. Un atelier régional intersectoriel culture – science – éducation sur « la Paix et le Développement Durable » intégrant les aspects d'éducation au développement durable et changements climatiques ainsi que culture, paix et citoyenneté s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) du 15 au 19 avril 2013 et a permis la validation des études des consultants et l'élaboration d'un projet de feuille de route par pays afin de tenir compte des déficits constatés. Un second atelier régional d'élaboration des documents de référence pour l'intégration de l'éducation à la paix et au développement durable dans les curricula scolaires des pays de la CEEAC s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) du 29 au 31 août 2013 et a affiné l'analyse de l'état de la réponse curriculaire sur la question dans les pays de la CEEAC. Pour une réalisation effective et efficace des programmes scolaires relatifs, partant de l'exemple de la CEDEAO, l'assise a élaboré un document de projet avec des orientations harmonisées sur **l'éducation aux droits humains, à la culture de la paix, à la citoyenneté, à la démocratie et à l'intégration régionale et au développement durable dans les écoles avec l'appui de l'UNESCO**.

Les projets éducatifs « **Route de l'esclave** » et « **Commerce transatlantique d'esclaves** » ont continué de traiter de la discrimination dans des manuels scolaires et autres documents didactiques. Dans le cadre du projet « Route de l'esclave » et lors du lancement de la Décennie internationale pour les personnes d'ascendance africaine, l'UNESCO a organisé une série de réunions et de manifestations en vue de mettre en exergue l'importante contribution des personnes d'ascendance africaine à la construction et au développement des sociétés modernes et de fournir de nouvelles directives pour l'enseignement et l'apprentissage du commerce des esclaves et de l'esclavage, leurs héritages (le racisme, la discrimination et l'exclusion) et les défis de la réconciliation et de l'apprentissage de la cohabitation dans les sociétés post esclavagistes. Dans ce contexte, la publication *La traite négrière transatlantique et l'esclavage : nouvelles orientations pour enseigner et apprendre* a été lancée à la 190e session du Conseil exécutif de l'UNESCO.



Afin d'aider les États membres dans la révision et l'adaptation des programmes de cours, des manuels scolaires et d'autres documents d'apprentissage en vue de lutter contre les stéréotypes culturels, religieux et sexistes, une trousse d'outils mettant en avant les valeurs du respect de la diversité, de l'égalité des sexes, de l'entente et du dialogue à l'échelle mondiale a été publiée. **Un atelier destiné à mettre cet outil à l'épreuve a été organisé à Rabat au Maroc** du 6 au 9 mai 2013, un exercice auquel ont participé des représentants de certains États arabes qui procèdent actuellement à la révision de leurs programmes de cours. Le projet bénéficie du soutien du gouvernement de l'Arabie saoudite dans le cadre du Programme international Abdullah ben Abdul Aziz pour une culture de la paix et du dialogue.

### ***La coopération scientifique pour favoriser la diffusion d'une culture de la paix***

Après la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue en juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), l'UNESCO a joué un rôle important dans plusieurs domaines stratégiques désignés dans le document final de la conférence, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe), notamment l'océan, l'eau douce, la science, la technologie et l'innovation pour le développement. La famille de l'eau de l'UNESCO, sous la direction du Programme hydrologique international, dirige actuellement la célébration par l'ONU-Eau de **l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau en 2013**, qui a été lancée au siège de l'UNESCO et a pour but de convaincre les secteurs de l'alimentation, de l'eau et de l'énergie d'œuvrer ensemble plutôt qu'isolément afin de créer une approche plus globale et intégrée de la gestion de l'eau.

La culture de la paix a également progressé grâce à l'établissement par l'UNESCO de la carte des aquifères transfrontières et grâce à son action visant à convaincre les pays qui partagent des ressources en eau à en planifier conjointement la gestion proactive. Le **projet « Du conflit potentiel au potentiel de coopération »**, de l'UNESCO, qui a pour but de favoriser la paix, la coopération et le développement liés à la gestion des ressources communes en eau transfrontalières (tant de surface qu'aquifères), est actuellement concentré sur le Sud-Est de l'Europe et sur le Moyen-Orient. En outre, les activités menées par l'UNESCO dans le domaine de l'eau douce ont contribué aux objectifs du Millénaire pour le développement par leur incidence positive sur la durabilité du point de vue de l'environnement, grâce à la formulation d'objectifs et d'indicateurs en matière d'eau douce.

Des écosystèmes sains sont un facteur de paix, et l'UNESCO poursuit dès lors ses efforts pour mieux comprendre et gérer de manière durable la biodiversité, en particulier par le Programme sur l'homme et la biosphère et ses réserves de biosphère transfrontières, qui collabore également avec le Programme hydrologique international dans les cas qui concernent l'eau douce. Dans le cadre de **son projet relatif aux ressources transfrontalières en Afrique et à l'étude du lac Tchad**, lancé en novembre 2012, l'UNESCO a élaboré à la fin du mois de juin 2013 un document de politique générale 2013 et l'a diffusé en tant qu'outil de plaidoyer pour la préservation du lac Tchad. En juin également, un atelier de développement des capacités pour les pays du bassin du lac Tchad a été organisé et, en juillet, des discussions ont été entamées concernant l'établissement d'un cadre de gestion transfrontalière pour le bassin du lac Tchad.

### ***Autonomisation des femmes et des jeunes pour favoriser la participation démocratique et des sociétés plus inclusives***

Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence dans les pays en transition est au centre du projet interdisciplinaire de l'UNESCO sur le renforcement de l'autonomisation des jeunes des deux sexes et leur participation aux processus démocratiques pour promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale. Des initiatives sont déployées aux niveaux mondial, régional et national pour promouvoir la participation et l'émancipation des jeunes des deux sexes en tant qu'acteurs actifs du changement dans leur communauté. Dans ce contexte, et en tant que suivi de la feuille de route pour la démocratie et le renouveau dans le monde arabe, établie en 2011, l'UNESCO aide les États membres de cette région dans leur transition vers la démocratie. L'UNESCO a recours actuellement au cadre scolaire et à des



méthodes didactiques participatives et actives pour la diffusion des valeurs démocratiques à l'aide d'outils novateurs, en mettant particulièrement l'accent sur l'évaluation et la planification de l'éducation à la citoyenneté, notamment l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'homme. **En Tunisie, l'UNESCO appuie la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la création de 24 clubs de la citoyenneté et des droits de l'homme**, dans le but de réformer et de généraliser l'éducation civique dans les écoles primaires et secondaires. Les organismes des Nations Unies dans le pays sont mobilisés autour d'un groupe spécial dédié et participent à ce projet. **En Égypte, un manuel sur la démocratie tenant compte de la dimension de genre** est en cours de rédaction, en collaboration avec le Ministère de la jeunesse, le Ministère de l'enseignement supérieur et d'autres parties prenantes. Il s'agit d'une adaptation d'un manuel produit à l'origine en Tunisie en 2011. Le nouveau manuel sera largement utilisé pour l'enseignement formel et non formel.

En Afrique, où les aspirations des jeunes des deux sexes sont entravées par l'instabilité politique ainsi que, dans certains cas, par les crises économiques et sociales, parfois aggravées par des conflits chroniques, l'UNESCO a mis en œuvre sa stratégie pour la jeunesse africaine afin de mobiliser les groupes de jeunes autour du thème de la citoyenneté et de la non-violence, en insistant sur la prévention de la violence par des processus électoraux. **Au Burundi**, les réseaux communautaires ont été mobilisés, les dirigeants ont été formés et la population en général a été sensibilisée par des campagnes d'information/communications et de plaidoyer, notamment dans la perspective des prochaines élections présidentielles en 2015. Des cours de formation dans le domaine de l'engagement civique, de la démocratie, de la participation et de la bonne gouvernance, y compris la lutte contre la corruption, ont été organisés en octobre 2012, en coopération avec le Réseau des jeunes en action pour la paix et le développement. Parallèlement, quelque 60 jeunes Burundais des deux sexes originaires de 10 communautés différentes ont été formés à l'entrepreneuriat social en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies. **Au Libéria et en Sierra Leone**, où des élections présidentielles et législatives ont eu lieu à la fin de 2012, un certain nombre d'activités ont été menées, notamment par des ateliers de formation aux médias sociaux et à la participation, afin de favoriser la réconciliation et la prévention de la violence, notamment avant, pendant et après les élections. En tant que suivi aux sessions de développement des capacités lancées en 2012 par des organisations de jeunes avec le soutien de l'UNESCO, ces initiatives ont aussi contribué à favoriser la participation positive des jeunes aux processus électoraux.

L'UNESCO offre actuellement, en collaboration avec des organismes sœurs des Nations Unies et des équipes de pays des Nations Unies, des conseils de politique générale et une assistance technique pour appuyer les gouvernements nationaux dans la révision ou l'élaboration de politiques intégrées et inclusives sur la jeunesse, avec la participation des jeunes et des parties prenantes concernées (**Burundi, Libéria, Sierra Leone et Zambie**). Parallèlement, l'UNESCO contribue actuellement à la création de structures nationales de la jeunesse représentatives et inclusives, comme au **Ghana**, où l'UNESCO soutient la création d'un parlement national des jeunes par l'organisation, les 27 et 28 février 2013, d'un atelier de réflexion à Accra sur la manière dont les jeunes Ghanéens peuvent devenir plus actifs dans la politique. **En Égypte**, une recherche sur le terrain en vue de recueillir les témoignages des jeunes sur leur situation a été menée de 2012 à 2013 afin d'ouvrir un dialogue sur les politiques entre les responsables de leur élaboration et les jeunes au lendemain du printemps arabe.

Par ailleurs, un projet de **Renforcement des capacités pour les projets d'entrepreneuriat social des jeunes et promotion d'une culture de la paix en Afrique** a été mis en place conjointement avec des deux centres régionaux et Instituts de catégorie 2 de l'UNESCO : le Centre d'orientation, de conseil et de développement de la jeunesse (GCYDCA) au **Malawi** qui vise à former et développer l'expertise dans l'orientation, le conseil et le développement de la jeunesse, avec des compétences et contenus pertinentes pour l'Afrique ; et le Centre International de l'Union Africaine pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique (CIEFFA) au **Burkina Faso**, qui cherche à promouvoir l'éducation des filles et des femmes pour éradiquer la pauvreté et édifier un monde de paix pour un développement humain durable. Le projet, déjà bien avancé, se déroule en plusieurs étapes:

- Cartographie/Evaluation des besoins du matériel de formation existant pour l'entrepreneuriat social des jeunes et les différents aspects liés à la promotion d'une culture de la paix en Afrique, y compris ceux développés par l'UNESCO, GCYDCA, l'UA/CIEFFA et d'autres organisations.



- Conception de modules spécifiques sur le développement de l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix dans le but de consolider l'expertise existante et combler les lacunes des formations spécifiques.
- Essai et pilotage des modules au Malawi, à travers le GYDCA, et au Burkina Faso, à travers l'UA/CIEFFA. La formation inclue l'élaboration d'une proposition de suivi de projet par les jeunes stagiaires.
- Evaluation, après achèvement des projets au Malawi et au Burkina Faso, de l'efficacité des modules, ainsi que l'impact des formations sur leurs bénéficiaires.

L'UNESCO et le Centre d'Etude et de Prospective Stratégique (CEPS), mettent en place une **Bourse internationale « Tremplin » pour l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix en Afrique**. L'objectif est de permettre aux jeunes bénéficiaires de valoriser et communiquer autour de leur projet d'entreprise, de voir récompensée leur initiative entrepreneuriale allant dans le sens de la cohésion sociale et de la culture de la paix, et de recevoir un soutien, financier et humain, pour amplifier leur démarche. L'objectif sous-jacent est de bâtir une génération d'acteurs responsables et engagés en Afrique. Parmi les récompenses : une dotation d'une valeur de 20.000 US\$, un accompagnement d'un an en matière de conseil en ressources humaines, juridique, export, comptabilité, marketing, communication, etc. ou encore une couverture médiatique dans le cadre de l'événement de remise de la bourse.

### ***Facilitation du dialogue et édification de la paix par le patrimoine, le dialogue et la créativité***

Pour promouvoir le patrimoine et la créativité culturelle comme outils de développement durable puissants et sans équivalent, en particulier par rapport à la réussite économique, la cohésion sociale et la compréhension mutuelle, l'UNESCO a continué de mobiliser son cadre normatif exhaustif dans le domaine de la culture. **Les désignations transfrontières de candidats dans le contexte de la Convention du patrimoine mondial** et les inscriptions multinationales dans le contexte de la Convention de 1972 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ont été appuyées par l'UNESCO en tant qu'outils de promotion de l'intégration et du dialogue régionaux par la coopération internationale dans le domaine du patrimoine, de la conservation et de la sauvegarde.

L'UNESCO a également poursuivi ses initiatives visant à renforcer la protection de la culture en périodes de conflit. Elle a coopéré avec la communauté internationale pour empêcher la destruction ou la dégradation du patrimoine culturel et le trafic illicite d'éléments de la propriété intellectuelle, en soulignant que le patrimoine culturel et les valeurs qu'il consacre sont une force unificatrice pour la réconciliation et l'édification de la paix. Ce fut le cas au **Mali**, où l'UNESCO a agi en vue de contribuer à sauvegarder le patrimoine culturel et les expressions culturelles qui ont subi des agressions répétées durant le récent conflit. Cette action a notamment consisté à diffuser parmi le personnel militaire, avant l'intervention militaire de janvier 2013, des informations sur des sites importants à protéger pendant les opérations militaires. L'importance du patrimoine culturel pour l'identité malienne, s'agissant de rétablir l'unité nationale et de jeter les fondements d'une future réconciliation, a été soulignée au cours de la Journée internationale de la solidarité avec le Mali, organisée par l'UNESCO à son siège le 18 février 2013. Après l'adoption de la résolution 2100 du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a institué la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, dont un des sept points qui définissent son mandat est le « soutien à la préservation culturelle », l'UNESCO a continué de coopérer avec des partenaires des Nations Unies en vue d'intégrer la sauvegarde du patrimoine culturel dans les opérations de maintien de la paix et les efforts de rétablissement. Parallèlement, elle a coopéré étroitement avec la Cour pénale internationale dans le cadre de son enquête en cours concernant la destruction délibérée du patrimoine culturel malien et la persécution sur la base de spécificités culturelles.

Afin de renforcer la compréhension mutuelle entre les peuples, l'UNESCO a poursuivi la promotion, la diffusion, la traduction dans de nouvelles langues et l'utilisation à des fins pédagogiques de ses Histoires générales et régionales, qui mettent en vedette les contributions des différentes cultures et civilisations au progrès général de l'humanité et le rôle constant du dialogue interculturel dans toute l'histoire de l'humanité. Des documents pédagogiques pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur ont été



rédigés par l'UNESCO sur base de **l'Histoire générale de l'Afrique**, en vue d'améliorer l'enseignement de l'histoire en Afrique et dans d'autres régions du monde.

Dans ce même contexte de l'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique, un **outil d'enseignement à distance (e-Learning) sur le rôle des femmes dans l'Histoire de l'Afrique** a été conçu pour développer et disséminer les connaissances sur le rôle des femmes dans l'Histoire de l'Afrique et pour lutter contre les préjugés et stéréotypes. Il permet aussi le développement des outils TIC pour l'acquisition et le partage de connaissances qui encouragent l'éducation généralisée et les compétences des jeunes femmes de la région face aux TIC, et promeut l'usage des TIC et de l'apprentissage à distance pour souligner les liens entre culture, éducation, technologie et développement durable. Cet outil e-Learning offre également un exemple d'utilisation de l'histoire, de la mémoire et du dialogue des femmes en tant que promoteurs de la paix, de la réconciliation, et de l'intégration régionale.

### ***Mobilisation des médias et des technologies de l'information et des communications pour la paix et la non-violence***

Afin de mobiliser les potentialités de la communication et de l'informatique pour faciliter la compréhension mutuelle, l'UNESCO a continué de prôner le recours aux médias et aux TIC en tant qu'instruments de paix et de dialogue.

La radiodiffusion communautaire joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des communautés locales, et l'UNESCO aide ces radios à créer leurs propres émissions et à organiser des débats sur des questions qui les concernent et dans une langue que les auditeurs peuvent comprendre, comme en **Afrique du Sud**, où des jeunes ont été formés pour promouvoir l'inclusion sociale, créer des espaces de dialogue et construire des sociétés dans lesquelles la paix est une réalité pour tous.

L'UNESCO a continué de promouvoir le rôle positif que les médias traditionnels et nouveaux peuvent jouer pour faire de la paix une réalité tangible en **Ouganda**, où elle a créé, en s'inspirant de consultations des professionnels des médias et de documents existants, une trousse d'outils pour les présentations d'informations sur la paix et la réconciliation, y compris par la presse écrite et la radio. La trousse d'outils encourage aussi le recours aux TIC dans l'éducation à la paix et dans la manière de donner voix au chapitre aux femmes et aux élèves dans le Nord de l'Ouganda en vue de promouvoir une culture de la paix et de la tolérance. La trousse d'outils est actuellement utilisée pour la formation et le suivi des reporters, des éditeurs et des citoyens journalistes en Ouganda. Par ailleurs, au **Sud-Soudan**, les activités ont démarré dans 9 communautés d'Equatoria-Oriental et Central, où 144 jeunes sont formés en tant qu'animateurs des médias communautaires, pour rassembler et partager les histoires de vie de leurs pairs et des personnes âgées. Les activités incluent une offre de formation aux enfants et jeunes sur l'usage des vidéos pour collecter les histoires, et des sessions hebdomadaires avec les groupes sur la production vidéo.

Afin d'aider les personnes à naviguer dans le flux croissant d'informations provenant de nombreuses sources, y compris l'Internet et les chaînes communautaires de radio et de TV, l'UNESCO a maintenu ses efforts dans l'éducation aux médias et à l'information, notamment dans les pays arabes et dans les pays subsahariens, où un projet a été créé en vue d'aider les jeunes à apprendre à utiliser les médias, y compris l'Internet, et améliorer leur connaissance et leur compréhension des autres cultures, notamment par l'incorporation d'un cours en ligne sur l'éducation aux médias et à l'information et sur le dialogue interculturel. Une conférence internationale s'est d'ailleurs tenue au **Nigéria** (26-28 juin 2013) sur le thème «Encourager l'éducation aux médias et à l'information en tant que moyen de favoriser la diversité culturelle».

Pour répondre à une situation humanitaire difficile dans les Etats de l'Union du Fleuve Mano (Guinée, Libéria, Sierra Leone et Côte d'Ivoire), le projet d'**éducation des jeunes filles à la paix dans la Région du Fleuve Mano** a été lancé en 2012. Le principal partenaire de l'UNESCO dans ce projet est le Réseau de Paix des Femmes du Fleuve Mano, fondé en 2001 pour soutenir la participation équitable des femmes



dans le processus démocratique, particulièrement dans les structures de prise de décision liées à la paix et au développement à travers les programmes et politiques sensibles au genre. Ce projet vise d'une part à éduquer à la paix par l'utilisation de la radio, de témoignages de jeunes femmes, des exemples de causes de conflits violents et méthodes de prévention, et le rôle des femmes dans la préservation de la paix ; d'autre part à soutenir les programmes d'alphabétisation des jeunes femmes en s'appuyant sur des modules existants et en engageant des filles déscolarisées à participer aux clubs et activités organisées ; et enfin à former des journalistes aux compétences de production sur les radios de la paix gérées par les femmes pour renforcer le travail continu du Réseau de Paix des Femmes du Fleuve Mano. Toutes les activités d'information, de mobilisation et de sensibilisation, et de recueil des données ont été menées à bien et les supports pédagogiques sont disponibles. Ce programme fait par ailleurs état d'avancées significatives :

- en **Côte d'Ivoire** où 600 filles de différentes communes proches de la frontière du Libéria bénéficient de formation à la paix et à la restauration de la cohésion sociale qui les ont amenées à s'impliquer davantage dans le processus de paix et de la restauration de la cohésion sociale ;
- au **Libéria**, où le partenariat avec le Réseau des Femmes pour la Consolidation de la Paix répond aux faibles compétences des jeunes femmes en milieu rural de 5 communautés, et leur permet de partager sur les radios communautaires leurs expériences de création d'entreprise, en lien avec la subvention aux besoins de leurs familles et la fin de la violence à leur rencontre ; ou
- en **Sierra Leone**, où le partenariat avec le Réseau de Paix des Femmes du Fleuve Mano permet de développer des compétences opérationnelles pour gérer la radio au quotidien dans différentes provinces.

Le **projet d'autonomisation des jeunes dans la situation post-confliktuelle du Mali** vise à donner accès aux nouvelles TIC à des jeunes maliens marginalisés afin de les sortir de l'isolation physique et les faire s'engager activement pour la tolérance et la paix, le respect des autres ainsi que la promotion du dialogue interculturel par la mise en place de systèmes d'information spécifiques d'interaction interculturelle et interethnique des jeunes. Pour cela, trois activités seront mises en œuvre. La première consiste à établir des groupes de discussion physiques et en ligne sur la paix, les droits de l'homme, la diversité culturelle et les valeurs universelles. La deuxième consiste à organiser des ateliers de formation pour la promotion de la prévention des conflits et la résolution de conflits pour les jeunes, l'utilisation des TIC devant leur permettre de prendre conscience des risques pour leur futur s'ils font le choix de la violence, et ainsi de promouvoir le respect et la tolérance, la diversité culturelle et la coexistence pacifique. Enfin, la troisième activité consistera à les former sur des projets collaboratifs physiques et en ligne ainsi qu'à la résolution de conflits. Le succès de ce projet dépend grandement du nombre de personnes formées à la paix et au développement, l'impact de ces efforts pour améliorer la coopération entre les jeunes et leaders des zones reculées et le nombre d'initiatives collaboratives lancées par les jeunes.



## La culture de la paix dans la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique (2014 - 2021)

Afin d'apporter une réponse aux défis du développement de l'Afrique -tels que définis par les Africains et réaffirmés par les organisations continentales et régionales africaines- l'UNESCO a élaboré une Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique<sup>16</sup> qui s'inscrit dans le court et moyen terme (4 – 8 ans), et offre une vision prospective pour le continent. Des programmes phares ont été élaborés, suite à un processus de consultations avec des organisations régionales et les Etats membres en 2012, afin de mettre en œuvre cette stratégie dans les prochains quatre ans. Ils s'articulent autour de deux grands domaines concernant l'Afrique :

- **la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes ;**
- **le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté.**

Le premier des 6 programmes phares qui en découlent est intitulé :

### ***Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence***

Les résultats escomptés de ce programme phare, qui comporte l'implication de tous les Grands programmes de l'UNESCO, sont :

- Intégration de l'éducation pour la paix, la citoyenneté, la démocratie et les droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement et d'apprentissage formels et non formels et renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion sociale.
- Introduction et enseignement de l'Histoire générale de l'Afrique à tous les niveaux , du primaire à l'enseignement supérieur, et production de connaissances sur l'Afrique, la traite des esclaves et l'esclavage et sur les interactions culturelles, et meilleure contribution et connaissance de l'Afrique et de sa diaspora aux sociétés modernes, en faisant du patrimoine et de la créativité contemporaine des outils de transformation en vue de consolider le dialogue et la paix.
- Mobilisation d'éléments du patrimoine immatériel pour mettre en exergue les pratiques culturelles de l'Afrique et de sa diaspora qui favorisent la réconciliation, la cohésion sociale et la paix.
- Établissement de cadres de coopération transfrontières pour les principaux bassins hydrologiques africains et pour l'utilisation durable des écosystèmes partagés entre États. Une attention particulière sera apportée au lancement d'initiatives conjointes entre les détenteurs de connaissances autochtones et les scientifiques afin qu'ils produisent ensemble des connaissances permettant de relever les défis du changement climatique global.
- Les radios communautaires bénéficiant d'un soutien de l'UNESCO deviennent des espaces de dialogue et des véhicules interculturel/intergénérationnel et pour la cohésion sociale. Les médias sociaux et les réseaux de téléphonie mobile sont engagés dans la sensibilisation de la jeunesse africaine en faveur du dialogue et de la paix.
- L'autonomisation, l'engagement citoyen et la participation démocratique des jeunes femmes et des jeunes hommes en Afrique sont promus à travers des politiques de jeunesse inclusives et des actions menées par les jeunes en matière de culture de la paix.

Par ailleurs, dans le cadre des activités de **Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique**, un autre résultat escompté viendra renforcer ce programme phare :

- Les organisations régionales, les États membres et la société civile en Afrique sont mobilisés en faveur de la Culture de la paix et adhèrent à la Campagne de l'Union Africaine « Agissons pour la paix ».

<sup>16</sup> <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002224/222485f.pdf>



FORUM PANAFRICAIN « SOURCES ET RESSOURCES POUR UNE CULTURE DE LA PAIX »  
LUANDA (26-28 mars 2013)

## **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique « Agissons pour la paix »**

Ce Plan d'action s'adresse à toutes les composantes de la société africaine : dirigeants politiques, institutions nationales et régionales, société civile, associations communautaires, mouvements de jeunesse et organisations de femmes, leaders religieux et traditionnels, entrepreneurs et dirigeants du secteur privé, etc. afin que chaque organisation ou institution puisse se l'approprier et s'en inspirer pour la programmation et la mise en œuvre de leurs programmes et activités à court, moyen et long terme. Les principaux axes d'actions et les objectifs à atteindre sont<sup>17</sup> :

### **1. SOURCES ET RESSOURCES CULTURELLES POUR UNE PAIX DURABLE EN AFRIQUE**

#### **Objectifs :**

- 1.1 : Valoriser la contribution de la culture africaine au dialogue et à la réconciliation
- 1.2 : Renforcer les relations entre Education et Culture pour construire des parcours d'éducation et de formation efficaces afin de promouvoir la culture de la paix en Afrique
- 1.3 : Développer l'économie de la culture, génératrice d'emploi pour la jeunesse, dans la vision du développement durable du continent

### **2. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES POUR LA PREVENTION DES CONFLITS ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Objectifs :**

- 2.1 : Promouvoir la coopération et la diplomatie scientifique pour le partage des ressources transfrontalières
- 2.2 : Renforcer le rôle des cosmogonies et connaissances traditionnelles et les savoir faire autochtones pour un développement durable
- 2.3 : Développer les économies verte et bleue génératrices d'emploi pour tous et spécialement pour la jeunesse

### **3. LES JEUNES, ACTEURS DU CHANGEMENT POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT**

#### **Objectifs :**

- 3.1 : Promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes dans la société
- 3.2 : Développer l'utilisation des TIC et des medias et valoriser les modèles porteurs d'avenir pour la jeunesse africaine
- 3.3 : Valoriser le rôle de la femme dans la société africaine en tant que gardienne des valeurs et promouvoir l'égalité des genres auprès des jeunes

### **4. ACTIONS EN VUE DE CREER UN MOUVEMENT CONTINENTAL SOUS L'EGIDE DE L'UNION AFRICAINE ET DE L'UNESCO**

#### **Objectifs :**

- 4.1 : Créer un Mouvement continental et durable en faveur de la paix, capable de mobiliser les Etats africains, le secteur privé, les artistes et leaders africains, les organisations internationales et les acteurs du développement régional ainsi que les ONGs et les associations de terrain
- 4.2 : Renforcer la Campagne de l'UA « Agissons pour la paix » pour sensibiliser l'opinion publique et la jeunesse en particulier au rôle que chacun peut jouer pour construire et consolider la paix et la non-violence dans le quotidien

---

<sup>17</sup>Le texte intégral du Plan d'action est disponible en ligne : <http://www.unesco.org/africa4peace>





## Cadre de référence

### CADRE D'ACTION DE L'UNESCO POUR LA CULTURE DE LA PAIX EN AFRIQUE

Le concept de « Culture de la paix » a été élaboré pour la première fois à une échelle planétaire par l'UNESCO lors du Congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », organisé à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire en 1989.

Suite à ce congrès, plusieurs résolutions du Conseil exécutif et de la Conférence générale de l'UNESCO ainsi que de l'Assemblée générale des Nations Unies ont permis de bâtir un cadre d'action et de nombreuses expériences de mise en place de programmes de culture de la paix aux niveaux national et international, tout au long des années 1990. Ce travail de l'UNESCO a culminé par l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1999, de la « **Déclaration et Programme d'action pour une culture de la paix** » (A/53/243) et par la célébration de « l'Année internationale de la culture de la paix » en 2000. A cette année internationale, a suivi la « **Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)** ».

Par sa résolution 52/13 de 1998, l'Assemblée générale des Nations Unies considère qu'une culture de la paix consiste « *en des valeurs, des attitudes et des comportements qui reflètent et favorisent la convivialité et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice et de démocratie, tous les droits de l'homme, la tolérance et la solidarité, qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation et qui garantissent à tous la pleine jouissance de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement de leur société* »

Le Programme d'action sur une culture de la paix, adopté par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 53/243 de 1999, met l'accent sur huit domaines d'action :

- **renforcer une culture de la paix par l'éducation**
- **promouvoir un développement économique et social durable**
- **promouvoir le respect de tous les droits de l'homme**
- **assurer l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **favoriser la participation démocratique**
- **promouvoir la compréhension, la tolérance et la solidarité**
- **soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances**
- **promouvoir la paix et la sécurité internationales**

Dans le cadre du programme et budget pour l'exercice **2012-2013**, l'UNESCO s'engage à mettre en œuvre un « **Programme d'action intersectoriel et interdisciplinaire pour une culture de la paix et de la non-violence** ». « La construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes » est l'un des deux grands domaines d'action pour l'Afrique de la Stratégie à moyen terme (2014 -2021) de l'UNESCO. Dans ce contexte, La **Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique** développe en détail un Programme phare qui s'intitule « **Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence** » (voir page 13).

Le « **Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique** », adopté à Luanda (Angola) en mars 2013, fournit ainsi le cadre de référence : les objectifs, les recommandations générales et les propositions d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique.

Dans sa résolution 67/104, l'Assemblée générale des Nations Unies a noté le rôle de pionnier et les efforts de l'UNESCO dans le domaine de la promotion du dialogue entre les civilisations, les cultures et les peuples, ainsi que de ses activités liées à une culture de paix lorsqu'elle a invité l'UNESCO à être l'organisme principal des Nations Unies pour la **Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022)**.



## Cadre de référence

### **PLAN STRATEGIQUE DE L'UNION AFRICAINE POUR CONSTRUIRE LA PAIX, LA SECURITE ET LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE<sup>18</sup>**

La vision de l'Union africaine est de « bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ». Afin de traduire dans des actions concrètes cette vision, la Commission de l'Union Africaine (CUA) qui est l'institution ayant pour mandat de «conduire le processus d'intégration et de développement de l'Afrique en étroite collaboration avec les États membres, les communautés économiques régionales et les citoyens africains », a identifié quatre piliers stratégiques :

- **Paix et sécurité**
- **Intégration, développement et coopération**
- **Valeurs partagées**
- **Renforcement des institutions et des capacités**

Ces piliers représentent les thèmes stratégiques autour desquels la Commission met en œuvre les programmes et actions correspondant aux principaux défis contemporains de l'Afrique.

L'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) et les sous-programmes sur la reconstruction et le développement post-conflits (PCRD) sont les outils conçus pour répondre aux défis présents et futurs aux menaces qui pèsent sur la paix du continent.

Les valeurs partagées (solidarité, harmonie, réconciliation, tolérance,..) ont aussi un rôle central dans les efforts de la CUA envers la paix et la sécurité en Afrique. Le cadre des valeurs partagées comprends des thématiques telles que la gouvernance, la démocratie, les droits humains, la participation de la société civile, l'égalité des genres et le respect de la culture africaine. Les célébrations de l'Année internationale des valeurs partagées (2012) et son Plan d'action adopté par la CUA et ses partenaires contribuent également à l'établissement d'une paix durable et de la démocratie en Afrique.

Les programmes de la CUA visent au renforcement des capacités d'un « capital humain » de haute qualité, en particuliers à travers le soutien à des systèmes d'éducation inclusifs permettant d'acquérir les compétences pour la construction de sociétés stables et pacifiques.

L'Union Africaine a lancé un certain nombre d'initiatives politiques et de programmes à l'échelle continentale ayant pour but la paix et le développement durable :

- **La Campagne internationale « Agissons pour la paix » incluant la célébration de la Journée internationale de la paix (21 septembre) et l'initiative d'éducation à la paix dans les Etats fragiles.**
- **La Charte de la Jeunesse africaine et le Plan d'action de la Décennie de la Jeunesse (2009-2018)**
- **Le Plan d'action de l'Année de Valeurs partagées (2012)**
- **La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance**
- **La Décennie de la Femme en Afrique (2010-2020)**
- **L'Université panafricaine (avec référence à l'Education à la paix et à la démocratie)**
- **Le Cadre politique de prévention des conflits**
- **L'Initiative de solidarité africaine**
- **Agenda 2063 pour le développement de l'Afrique**

---

<sup>18</sup> Plan stratégique de la Commission de l'Union africaine 2014-2017



Fandriampahalemana  
Uxolo

## ሰላም

Alaáfía .....	Amharic	Malino .....	Tonga
Alher .....	Yoruba	M'tendere .....	Chi Nyanja/Chichewa
Amahoro .....	Kinyarwanda / Hangaza / Rundi /Rufumbira/Giha	Murettele .....	Emakhuwa
Amana .....	Hausa	Mutenden .....	Bemba
Amani .....	Kiswahili	Mvoay .....	Béti-fang
Asmomdwoe .....	Akan	Nabáda .....	Somali
Asomdwee .....	Twi	Nabadda .....	Somali
Bobóto .....	Lingala	Nagaya .....	Oromo
Bupole .....	Tchiluba	Natsuwa .....	Hausa
Errébé .....	Bambara	Dutifafa .....	Gen/Éwé/Mina
Ewirembe .....	Luganda	Ombembwa .....	Umbundu
Fandriampahalemana .....	Malagasy	Onbili .....	Oshikwanyama
Fifá .....	Fon	Paix .....	Français
'Godo .....	Sara	Paz .....	Português / Español
Hêr .....	Kanuri	Pé .....	Kreol
Jaama .....	Wolof	Peace .....	English
Jam .....	Fulfulde (Pulaar/Pular/Fulani)	Rugare .....	Chishona/Manyika
Kagiso .....	Setswana	Runyaro .....	Shona
Kayiroo .....	Manding (Mandenkan)	Salam .....	Choua
Khotso .....	Sesotho	Salam .....	Maghrebi
Kikoendi .....	Kikongo	(salām) مآلس .....	Arabe
Kímiá .....	Lingala	Salem .....	Tigrinya
Koosi .....	Masaba (Lumasaba)	Siriri .....	Sängö
Kuthála .....	Swati (Siswati)	Sôngô .....	Sango
Kutululuka .....	Kimbundu	Talwit .....	Tamazight
Lâfi .....	Mossi (Moré)	Thayu .....	Kikuyu (Gikuyu)
Lafiya .....	Hausa	Udo .....	Igbo
Lùmana .....	Hausa	Ukulungunga .....	Cokwe
Luvuvamu .....	Kikongo	Ukuthula .....	IsiZulu /isiNdebele
		Uxolo .....	Xhosa
		Vrede .....	Afrikaans
		Vuholelo .....	Mbunda



**« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes,  
C'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »**

Acte constitutif de l'UNESCO

**« Toute vie est une vie.**

**Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie,  
Mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie,  
De même qu'une vie n'est pas supérieure à une autre vie. »**

Charte du Mandén

Proclamée à Kourougan Fouga (XIII<sup>e</sup> siècle)

**« La paix est essentiellement le respect de la vie.  
La paix est le bien le plus précieux de l'humanité.  
La paix est plus que la fin des conflits armés.  
La paix est un comportement ».**

Déclaration de Yamoussoukro (1989)

**« Je suis parce que tu es. »**

Proverbe issu de la philosophie Ubuntu

**« Dans la forêt, quand les branches des arbres se querellent,  
leurs racines s'embrassent. »**

Proverbe africain



AGISSONS  
POUR LA  
PAIX

www.peaceau.org